

LE SÉNAT

Le jeudi 24 septembre 1992

La séance est ouverte à 14 heures, le sénateur Gérald J. Comeau, président suppléant, étant au fauteuil.

Prière.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

[Traduction]

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

LE NOMBRE DE JOURS AVANT L'EXPIRATION DU MANDAT
DU GOUVERNEMENT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Le compte à rebours continue, en fait, de plus belle, grâce au sénateur Doody. Selon les calculs, si le gouvernement dont le sénateur Murray fait partie respecte encore la démocratie, pour employer ses termes, les Canadiens devraient aller aux urnes dans 57 jours. Je crois que nous approchons de la période du bref d'élection. Par contre, si le gouvernement actuel est lâche et méprise la démocratie, le jour du jugement peut être reporté pendant 443 jours. Nous saurons bientôt dans quelle catégorie il se situe.

AFFAIRES COURANTES

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avant de demander la permission de proposer la motion d'ajournement, j'aimerais faire savoir que de ce côté nous espérons pouvoir terminer l'étude des projets de loi C-55 et C-46 mardi, si nous ajournons jusqu'à ce jour, et poursuivre ensuite le débat sur le projet de loi C-80.

Si tout le monde est d'accord là-dessus, ou s'il n'y a pas d'objections majeures, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 59(1)h du Règlement, je propose:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à mardi prochain, le 29 septembre 1992, à 14 heures.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai écouté attentivement ce que le leader adjoint du gouvernement avait à dire au sujet des projets de loi C-55 et C-46. J'aimerais faire remarquer que nous étions prêts à en poursuivre l'étude hier. En fait, nous avions l'impression que le projet de loi C-55 devait être mis aux voix et recevoir la sanction royale mais pour une raison inconnue, le programme a changé. Nous étions prêts à en poursuivre l'étude hier, et nous le sommes encore aujourd'hui si tel est le bon plaisir des honorables sénateurs. Mais si elle est remise à mardi, il faudra que j'en parle avec mon caucus

qui doit se réunir mardi à midi, et je prendrai en considération ce que l'honorable sénateur a dit.

En ce qui concerne le projet de loi C-80, le débat en est ajourné à mardi au nom du sénateur Gigantès, mais si des sénateurs d'en face désirent y participer, nous nous ferons un plaisir de les écouter et nous consentirons à l'unanimité à ce qu'ils le fassent, pourvu que le débat ajourné reste au nom de mon collègue. J'invite les honorables sénateurs d'en face à défendre leur position. Je me ferais un plaisir de les écouter et je puis leur garantir que de ce côté, nous ne nous y opposerons pas.

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Leur position est indéfendable. C'est là le problème.

Son Honneur le Président suppléant: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

LES PROGRÈS DE L'URUGUAY ROUND—AVIS
D'INTERPELLATION

L'honorable Gildas Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, au nom de l'honorable sénateur Olson, je donne avis que mercredi prochain, 30 septembre, 1992, il attirera l'attention du Sénat sur les progrès des négociations commerciales du GATT qui se tiennent actuellement à Genève dans le cadre de l'Uruguay Round.

LA CONSTITUTION

LA MÉTHODE UTILISÉE PAR LE GOUVERNEMENT POUR
ENCOURAGER LA PARTICIPATION AU RÉFÉRENDUM—AVIS
D'INTERPELLATION

L'honorable Gildas Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, au nom de l'honorable sénateur Olson, je donne avis que mercredi prochain, le 30 septembre 1992, il attirera l'attention du Sénat sur la méthode détournée utilisée par le gouvernement du Canada pour encourager la participation au référendum.

PÉRIODE DES QUESTIONS

LA CONSTITUTION

L'ENTENTE DE CHARLOTTETOWN—DEMANDE DE
PRÉCISIONS SUR LE TEXTE DEVANT FAIRE L'OBJET DU
VOTE

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat au sujet du consensus de Charlottetown.